

Stage volontaire en entreprise



En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Cette option correspond à la réalisation d'un stage professionnel que l'étudiant doit effectuer durant l'été, à l'issue de la deuxième année. Les heures de stage ne dispensent pas l'étudiant des cours, le stage doit être réalisé impérativement en dehors du calendrier universitaire.

Cette option permet d'avoir une première approche du monde professionnel et de l'environnement du travail en s'intégrant dans un organisme ou entreprise. L'étudiant doit trouver lui-même un organisme d'accueil, ce qui favorise la réflexion et la construction de son projet professionnel ainsi que la mise en pratique des connaissances acquises lors de la première année.

Le volume horaire indiqué « **140h** » représente l'équivalent d'un mois de pratique professionnelle. Ce stage permet de valider l'option « Stage volontaire en entreprise » du semestre 5.

*Il faut établir une convention de stage entre l'université et l'organisme d'accueil.

*L'enseignant responsable de la L1 sera le référent pédagogique du stage.

Modalités d'évaluation

-Rédaction d'un rapport de stage (env. 10 pages).

-Ce travail doit inclure les points suivants :

Présentation de l'organisme d'accueil et tâches réalisées.

Retour sur l'expérience professionnelle (apport du stage au projet professionnel de l'étudiant, difficultés rencontrées lors du stage, etc.).

Heures d'enseignement

Stage	Stage	140h
-------	-------	------

Infos pratiques

Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

› Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette